

# **WE REVEILLON A AINSA**

## **Raquette entre Cotiella et Mont Perdu**

### **Pyrénées Espagnoles - Sierra de Guara**

**Randonnée en étoile en hôtel\*\*\***  
**4 jours / 3 nuits / 3 jours de randonnée**



*Ainsa est un petit village médiéval d'exception situé face au massif du Mont Perdu. Un lieu parfait et accueillant pour aller découvrir en raquettes les trésors des massifs alentours.*

*Constituée de belles maisons en pierre et de rues pavées, la cité d'Ainsa, classé site historique, nous fait basculer plusieurs siècles en arrière. La quasi totalité des remparts du village subsistent encore, abritant en leur sein de superbes monuments, dont l'église romane Santa Maria. À quelques minutes de route de là, se trouvent les massifs du Mont-Perdu et du Cotiella, véritables merveilles de la nature, que nous irons découvrir à raquettes. Avec pour camp de base un hôtel confortable, au pied du quartier historique du village, où nous franchirons la nouvelle année dans la joie et la bonne humeur.*

# PROGRAMME

## **Jour 01 : Tarbes – Pineta – Ainsa**

### **Accueil et transfert vers Ainsa.**

Petit crochet dans le canyon de Pineta pour effectuer une randonnée vers le plateau du vallon de Larri.

La vue s'ouvre alors sur la monumentale face nord du Mont Perdu et celle du Cylindre. Les sommets, tout proches, nous dominent néanmoins de presque 2000 m de dénivelée.

Retour au véhicule puis trajet jusqu'à Ainsa.

Installation à l'hôtel pour 3 nuits.

Dénivelée : + 250 m ; - 250 m      Horaire : 2 à 3h00 de marche

Transfert 3h à 3h15 (en 2 parties)

## **Jour 02 : Portillo de Tella**

Transfert vers Tella.

Randonnée sur les flancs évasés du versant sud du canyon de Pineta, en direction du Portillo de Tella, sous le joli Pic de Montinier.

Large panorama sur la vallée du Cinca. Visite du village de Tella, littéralement bâti en balcon au-dessus de la vallée.

Petite boucle autour du village entre bois et prés pour découvrir une succession de ravissants et extraordinaires points de vue.

Retour à Ainsa.

Dénivelée : + 500 m à 600 m ; - 500 m à - 600 m      Horaire : 4 à 5h00 de marche

Transfert : 1h00

## **Jour 03 : Vallée de Gistain**

Transfert pour la vallée de Gistain et le village montagnard de Saravillo. Montée dans les forêts qui dominent le village puis découverte du site sublime de l'Ibon de Plan : ce lac -souvent gelé en hiver- aux rives accueillantes, offre un paysage sublime lorsque la forêt laisse la place aux remarquables plissements géologiques du Cotiella et de ses sommets secondaires.

Un paysage qui n'est pas sans rappeler le parc national de Banff au Canada.

Retour à Ainsa et soirée festive avec les 12 grains de raisin traditionnels !

Dénivelée : + 800 m ; - 800 m      Horaire : 5h30 de marche

Transfert : 1h00

## **Jour 04 : Ainsa - Tarbes**

### **Après le petit déjeuner transfert et dispersion**

Des éléments indépendants de notre volonté (météo, niveau du groupe, aléa logistique, divers...) peuvent amener notre équipe à modifier le programme. Nous demeurerons attentifs à votre satisfaction mais votre sécurité sera systématiquement privilégiée.

## **Les points forts**

Le magnifique village d'Ainsa

Le réveillon dans l'hôtel confortable au pied du quartier historique

La beauté des massifs prestigieux environnants

# FICHE PRATIQUE

## **ACCUEIL**

### **Le premier jour à 9H30 à la gare de Tarbes.**

Soyez habillés en tenue de randonnée, avec votre sac à dos prêt, de l'eau dans la gourde et avec les chaussures de randonnée

### **Accès voiture :**

Tarbes est accessible de Bordeaux ou Hendaye par l'autoroute A64-Sortie n°12, et de Toulouse par la sortie n°13. Accès également possible par routes nationales.

### **Parking :** Parking non gardé de la gare de Tarbes. Payant.

Places de parking non surveillées dans les rues adjacentes à la gare. Gratuit.

Parking souterrain de Verdun en centre ville, à 1km la gare, sous enregistrement de vidéo-surveillance. Fermé la nuit et le dimanche ; il faut alors s'approcher en voiture du rideau métallique pour qu'il s'ouvre automatiquement. Ouvert du lundi au samedi de 7h00 à 20h00. Environ 35 € la semaine. Tél : 05 62 51 15 50

Éventuellement parking possible aux hôtels indiqués pour une arrivée la veille (à convenir avec l'hôtelier et uniquement si vous y dormez).

### **Accès train : Gare SNCF de Tarbes**

Trains directs provenant de Toulouse, Bordeaux et Paris. Pour de plus amples renseignements concernant les tarifs et les horaires de train, téléphoner au 36 35.

### **Accès avion :**

- de l'aéroport de Toulouse-Blagnac, prendre la navette pour la gare SNCF,

- de l'aéroport de Tarbes - Lourdes, navette ou taxi pour se rendre à la gare SNCF de Tarbes

## **DISPERSION**

### **Le dernier jour à partir de 12h00 à Tarbes.**

### **Hébergements avant ou après la randonnée : nous consulter**

- Hôtel\*\* de l'Avenue (<http://www.hotel-avenue-tarbes.fr/index.html>), 78-80 av. Bertrand Barrère à Tarbes. Parking public à proximité. Tél : 05 62 93 06 36. Mail : hotel-avenue2@wanadoo.fr
- Hôtel\*\*\* L'européen (<http://www.hotel-europeen-tarbes.fr/>), 38 av. du Maréchal Joffre. Parking public à proximité. Tél : 05 62 93 05 84. Mail : hotel.europeen@wanadoo.fr

Adresse d'hébergement à l'étape du premier soir :

Si vous désirez vous y rendre directement, prévenez-nous au plus tard 1 semaine avant le départ afin que le groupe ne vous attende pas inutilement au point de rendez-vous.

- Hôtel\*\*\* Sanchez (<http://www.hotelsanchez.com/fr>), avenida Sobrarbe, 10, à Ainsa. Tel : 0034 974 50 00 14. Mail : info@hotelsanchez.com

*Attention, il se peut que pour votre séjour nous ayons dû choisir un autre hébergement que celui mentionné ci-dessus ; renseignez-vous auprès de nos bureaux quelques jours avant le départ.*

## **FORMALITES**

Carte d'identité ou passeport en cours de validité. N'oubliez pas dans votre sac à dos, le contrat d'assistance-rapatriement. Le séjour se déroulant tout ou partie en Espagne, au minimum 15 jours avant votre départ, demandez à la sécurité sociale une carte européenne ou une attestation européenne valable 3

mois afin d'éviter l'avance obligatoire de frais médicaux. Si vous vous déplacez en véhicule en Espagne, sont obligatoires sous peine d'amende : gilet fluorescent + 2 triangles de signalisation.

Pour les mineurs : l'autorisation de sortie du territoire est obligatoire pour tout mineur voyageant sans ses deux parents. Il devra alors être muni de sa pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité ou passeport selon la destination), d'un formulaire signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale (autorisation de sortie du territoire), de la photocopie de la pièce d'identité du parent signataire.

Pour plus d'informations nous vous invitons à vous rapprocher de votre mairie.

## DISPOSITIONS COVID-19

À compter du 06/08/2021, pour toute inscription, les personnes non vaccinées qui ne seront pas en capacité de pouvoir justifier dès le début du séjour :

- Soit d'un schéma vaccinal complet
- Soit d'un résultat de test d'immunité attestant du rétablissement de la COVID-19 (datant des délais impartis en cours),

ne pourront pas participer à nos séjours de groupe accompagné.

En cas de non respect de l'une de ces 2 exigences en début ou en cours de séjour, nous nous verrons dans l'obligation d'annuler votre participation, sans aucune possibilité de remboursement.

Cette décision fait suite aux difficultés et conséquences rencontrées dans l'organisation des tests PCR ou antigéniques (afflux de demandes dans les pharmacies ou laboratoires, manque de places, créneaux horaires, problèmes logistiques...) qui compromettent le déroulement normal des randonnées pour l'ensemble du groupe.

Les personnes non vaccinées inscrites avant le 06/08/2021, qui ne nous l'auraient pas stipulé par mail ou dans les questionnaires adressés à ce propos, sont priées de prendre contact dès que possible avec La Balaguère au 05 62 97 46 46. Nous étudierons alors les solutions que nous pourrons vous proposer.

Enfin, afin de pouvoir transiter entre la France et l'Espagne, des règles relatives aux conditions sanitaires seront probablement en vigueur, à l'aller comme au retour. Là aussi vous devrez être en mesure de pouvoir présenter un Pass sanitaire valable attestant d'un schéma vaccinal complet ou d'un test de rétablissement de la COVID-19. Ces dispositifs étant susceptibles d'évoluer, il vous appartient d'aller les consulter régulièrement avant votre départ, sur le site internet de l'ambassade de France en Espagne ([es.ambafrance.org](https://es.ambafrance.org)), dans l'onglet « Venir en Espagne / Entrée et séjour en Espagne / Covid19 » : <https://es.ambafrance.org/Covid-19-a-savoir-pour-tout-deplacement-entre-la-France-et-l-Espagne>

## NIVEAU

Niveau 2 à 3 sur une échelle de 5.

Marcheurs contemplatifs à sportifs.

Randonnées à pied sur sentier, étapes de 4 à 5h30 et des dénivelés de 250 à 800 m.

## HEBERGEMENT

Hôtel\*\*\* au pied du quartier historique du joli village d'Ainsa.

Chambre double, twin ou triple confortables (chambre individuelle en supplément).

## Les repas

Dîner et petit déjeuner seront pris au restaurant de l'hôtel

Dîner spécial pour la soirée du réveillon.

Pique-nique pour les déjeuners.

*Exemple Menu de Réveillon  
Menu du réveillon 2022 communiqué dès que connu*

*APÉRITIF*

*Jambon Ibérique de Jabugo « Pata Negra »  
Foie gras de Oca et sa sauce au miel  
Croquettes farcis au bolets et au arôme de truffe*

*ENTRÉE*

*Crevette aux herbes aromatiques et sa sauce rose*

*PLAT*

*Épaule d'agneau rôti accompagné des patates du nouvelle an aux piments de Padrón*

*DESSERT*

*Biscuits aux figues et à la crème d'amande  
Assortiment de Turon du nouvelle an*

*BOISSONS*

*Eau minérale  
Vins rouge et vins blanc de la Bodega Sommos  
Cava Brut Naturel  
Café  
Digestif*

**TRANSFERTS INTERNES**

En fonction des effectifs, les transferts sont effectués en bus, minibus ou taxis.

**GROUPE**

De 5 à 15 participants environ.

**ENCADREMENT**

Il sera assuré par un accompagnateur diplômé et spécialiste de la région.

**PORTAGE DES BAGAGES**

Vous ne porterez que vos affaires de la journée et le pique-nique de midi.

**MATERIEL FOURNI**

- le guide est équipé d'une pharmacie de premiers secours mais qui n'est pas destinée à subvenir à vos besoins pour de petits aléas
- raquettes. Précisez-nous lors de votre inscription, votre poids et votre taille afin de vous fournir autant que possible, une taille de raquettes adaptée à votre morphologie
- bâtons
- matériel de sécurité (DVA, pelles, sondes)

**EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR**

Vous trouverez cet équipement dans les magasins de notre partenaire :  
[www.auvieuxcampeur.fr](http://www.auvieuxcampeur.fr)

**Vêtements :**

Les principes :

Pour le haut du corps, le principe des 3 couches permet de gérer quasiment toutes les situations :



- un sous-pull à manches longues (ou courtes en fonction de la saison) en matière respirante (fibre creuse).

- une veste en fourrure polaire chaude.

- une veste coupe-vent imperméable et respirante type gore-tex.

En marchant, par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie, neige ou vent, il suffit de rajouter la veste imperméable. Par grands froids ou lors des pauses, la veste polaire est un complément indispensable.

Prévoir des vêtements qui sèchent rapidement, proscrire le coton, préférez la laine, la soie et les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud.

Pensez à vous découvrir avant d'avoir trop chaud ; la sueur est l'ennemi du randonneur, elle humidifie les vêtements et donne froid lors des pauses.

Eviter les anoraks et proscrire les combinaisons de ski, trop chauds et encombrants.

### **Pour votre séjour, prévoyez :**

- 1 sac de voyage par personne (ou valise à roulette). Ne prenez pas un bagage trop volumineux afin d'éviter des soucis d'encombrement du bus ou d'organisation logistique.

Sur les séjours itinérants ou semi-itinérants, limitez également le poids à 10-12 kgs, car l'accès malaisé à certains hébergements pourrait compromettre la livraison des bagages. Evitez absolument d'y laisser des objets fragiles et/ou de valeur.

- 1 sac à dos de 35-40 litres environ, avec ceinture ventrale et un dos bien aéré pour votre confort

### **LES VETEMENTS**

- 1 chapeau, ou casquette, ou foulard
- 1 bonnet, ou bandeau en polaire et/ou un tour de cou
- 1 masque de ski utile en cas de mauvais temps (facultatif)
- 1 paire de gants chauds
- 1 paire de moufles chaudes de rechange à mettre au fond du sac (facultatif)
- des tee-shirts en matière respirante à manches longues (1 tous les 2-3 jours) et 1 ou 2 à manches courtes
- 1 veste chaude type polaire (voire déperlante type "softshell") ou type "primaloft" (chaud et compressible)
- 1 veste coupe-vent imperméable et respirante type "gore-tex" avec capuche
- 1 pantalon de trekking solide et déperlant + 1 collant chaud ou caleçon long (type "Carline"). Ou bien 1 pantalon de montagne doublé (chaud). Combinaison de ski alpin à proscrire.
- 1 surpantalon imperméable et respirant type "Goretex" (facultatif)
- des sous-vêtements
- des chaussettes de randonnée (au moins 1 paire tous les 2 jours) à bouclettes, en synthétique et/ou en laine
- 1 paire de chaussures de randonnée tenant bien la cheville et imperméables, à semelle type "Vibram". À éprouver impérativement avant votre séjour. Pour la randonnée proscrire absolument les bottes ou après-skis.
- 1 paire de guêtres (facultatif)

### **LE MATERIEL A EMPORTER**

- 1 grand sac plastique à glisser dans votre sac à dos afin de protéger vos affaires des intempéries et/ou 1 sur-sac
- 1 pochette étanche avec : votre contrat d'assistance, vos papiers d'identité, carte vitale et tout autre document mentionné dans la rubrique formalités
- 1 paire de lunettes de soleil de bonne qualité (protection niveau 3) couvrant bien les côtés + crème solaire avec un bon indice de protection et écran labial (le tout systématiquement dans le sac à dos)
- 1 gourde isotherme ou aluminium de 1,5 litre mini ou gourde souple type Platypus (déconseillée en hiver) ou une simple bouteille en plastique
- 1 petit thermos 50 cl (facultatif et surtout utile en hiver si vous souhaitez amener thé, café...)
- 1 gobelet plastique ou aluminium avec anse isolée
- 1 couteau de poche pliant (type Opinel)

- pour le pique-nique : couverts et 1 boîte plastique de 0,5 litre minimum type Tuperwear (impératif même s'il peut arriver qu'elle ne serve pas)
- nécessaire de toilette
- boules Quiès ou tampons Ear (contre les ronflements de voisinage ou autres nuisances sonores)
- des mouchoirs
- du papier toilette
- 1 briquet
- 1 frontale ou lampe de poche + couverture de survie : à mettre systématiquement dans le sac à dos, un retard imprévu suite à un incident peut subvenir même au cours d'une randonnée facile
- des lunettes de rechange (si vous portez des lunettes de vue)
- appareil photo, jumelles, matériel de peinture... (facultatif)

## **DATES ET PRIX**

**Dates du : Mercredi au Samei**

Du 29 décembre 21 au 01 janvier 2022

**Prix par personne**

695 €

**Suppl. Chambre individuelle : 125 €**

Famille, club, associations, écoles, comités d'entreprise.... à partir de 7 personnes vous constituez un groupe et vous bénéficiez de réductions sur ce séjour :

- 5% pour les petits groupes (de 8 à 10 personnes)

- 8% pour les grands groupes (à partir de 11 personnes)

Et vous pouvez choisir d'autres dates (selon disponibilités).

## **LE PRIX COMPREND**

- les frais d'organisation et l'encadrement
- l'hébergement en demi-pension + pique-nique pour les déjeuners
- le prêt des raquettes et des bâtons
- les frais de navette prévus dans le programme du séjour
- le réveillon de fin d'année

## **LE PRIX NE COMPREND PAS**

- les boissons les dépenses personnelles
- le supplément chambre individuelle
- le moyen de transport jusqu'au lieu de rendez vous
- l'équipement individuel
- tout ce qui n'est pas mentionné dans le prix comprend
- les assurances annulation-assistance - rapatriement, interruption de séjour

## **POUR EN SAVOIR PLUS**

### **DISPOSITIONS COVID-19**

À compter du 06/08/2021, pour toute inscription, les personnes non vaccinées qui ne seront pas en capacité de pouvoir justifier dès le début du séjour :

- Soit d'un schéma vaccinal complet
- Soit d'un résultat de test d'immunité attestant du rétablissement de la COVID-19 (datant des délais impartis en cours),

ne pourront pas participer à nos séjours de groupe accompagné.

En cas de non respect de l'une de ces 2 exigences en début ou en cours de séjour, nous nous verrons dans l'obligation d'annuler votre participation, sans aucune possibilité de remboursement.

Cette décision fait suite aux difficultés et conséquences rencontrées dans l'organisation des tests PCR ou antigéniques (afflux de demandes dans les pharmacies ou laboratoires, manque de places, créneaux horaires, problèmes logistiques...) qui compromettent le déroulement normal des randonnées pour l'ensemble du groupe.

Les personnes non vaccinées inscrites avant le 06/08/2021, qui ne nous l'auraient pas stipulé par mail ou dans les questionnaires adressés à ce propos, sont priées de prendre contact dès que possible avec La Balaguère au 05 62 97 46 46. Nous étudierons alors les solutions que nous pourrions vous proposer.

Au niveau des précautions sanitaires relatives au COVID, vous devrez impérativement être muni dès le début de votre séjour,

- d'une quantité suffisante de masques (à raison de 2 par jour minimum). Port de masque qui sera obligatoire lors d'éventuels transports, dans certains hébergements, lieux fréquentés etc.
- de poches zippées pour les masques et autres papiers usagés
- de gel hydro-alcoolique
- d'un thermomètre pour contrôler votre fièvre en cas de symptômes apparaissant en cours de séjour
- d'un stylo (parfois nécessaire pour renseigner et signer une charte dans certains hébergements).
- et être en capacité de présenter, si nécessaire chaque jour, un Pass sanitaire valable attestant d'un schéma vaccinal complet ou d'un test de rétablissement de la COVID-19.

Si vous vous inscrivez seul(e) en chambre à 2 lits (« twin »), vous acceptez d'assumer les conséquences éventuelles liées au partage de la chambre (et donc de la salle de bain et des sanitaires) avec une autre personne du groupe. Dans le cas contraire, nous vous recommandons de souscrire à l'option « supplément chambre individuelle ».

Le guide et les hôtes qui vous recevront (hôteliers, gardiens de refuge, restaurateurs, transporteurs, équipes locales...) sont les garants du bon déroulement du séjour et vous demanderont d'appliquer certaines consignes sanitaires.

Par respect envers eux et les autres personnes qui composent le groupe, nous vous demandons de vous engager à respecter les consignes qui vous seront formulées.

Soyez rassurés et optimistes, car comme vous le savez, la randonnée est une pratique qui permet de vivre de longs et savoureux moments durant lesquels le port du masque n'est pas obligatoire ! Alors, respirez et souriez !

Enfin, afin de pouvoir transiter entre la France et l'Espagne, des règles relatives aux conditions sanitaires seront probablement en vigueur, à l'aller comme au retour. Là aussi vous devrez être en mesure de pouvoir présenter un Pass sanitaire valable attestant d'un schéma vaccinal complet ou d'un test de rétablissement de la COVID-19. Ces dispositifs étant susceptibles d'évoluer, il vous appartient d'aller les consulter régulièrement avant votre départ, sur le site internet de l'ambassade de France en Espagne ([es.ambafrance.org](https://es.ambafrance.org)), dans l'onglet « Venir en Espagne / Entrée et séjour en Espagne / Covid19 » : <https://es.ambafrance.org/Covid-19-a-savoir-pour-tout-deplacement-entre-la-France-et-l-Espagne>

**PENSEZ-Y Idées sympas** : N'hésitez pas à amener une spécialité de votre région pour la partager avec le groupe.

Au début du séjour, vous pouvez confectionner une caisse commune qui servira aux pots et achats de groupe.

**Idée pratique** : confectionnez dès le départ une caisse commune qui servira aux pots et achats de groupe.

**Idée sympa** : n'hésitez pas à amener une spécialité de votre région et à la partager.

## CARTOGRAPHIE

- Carte au 1/100000ème. « Haut Aragon », Ambit, Galicia, Pontroué.
- Mapa Provincial Huesca à 1/200000. Instituto Geográfico Nacional

## BIBLIOGRAPHIE

- « Le Haut Aragon » Fernando Biarge, Rando éditions.
- « Le Grand guide des Pyrénées ». Ed. Milan.
- « Quand l'Islam était aux portes des Pyrénées » Tucoo Chala. J&D Atlantica Editions.
- « Aragon, terre d'aventure » PL Giannerini. J&D Atlantica Editions.

## SUR LE WEB

- <http://www.aragon.net>
- <http://www.pirineo.com>

## ADRESSES UTILES

- Office de tourisme Ainsa - Sobrarbe (Espagne - Aragon), tél : 00 34 974 50 07 67

C'est en l'an 711 que les musulmans entrent dans la Péninsule Ibérique, profitant de la décomposition des royaumes wisigothiques. En une décennie, ils arrivent jusqu'aux Pyrénées et dépassent cette barrière naturelle. Quelques 80 ans plus tard, Charlemagne va s'emparer de ces montagnes. Les territoires du versant sud des Pyrénées vont prendre petit à petit leur indépendance vis à vis des dynasties carolingiennes.

La région de Sobrarbe est à la naissance du royaume d'Aragon. La capitale de ce comté, Ainsa, témoigne encore de son importance à cette période de l'histoire. Terres de conquêtes et de reconquêtes, d'échanges entre le monde musulman et le monde chrétien, de guerriers et de moines, cette région abrite d'imposantes églises et collégiales dans la plus belle tradition du roman aragonais.

Ainsa, capitale du vieux royaume de Sobrarbe, est un village remarquable. Son vieux quartier, de conception médiévale, revêt beaucoup de caractère avec ses maisons en pierre et sa grande place médiévale, exemple unique de l'architecture populaire aragonaise. Le château fut bâti au XIe siècle, sous le règne du roi Ramiro I et réformé aux temps de Philippe II. La collégiale de Santa María est le temple le plus éminent de tout le Sobrarbe. Elle se caractérise, comme le reste du roman sobrarbais, par la sobriété de sa décoration. Autour d'Ainsa, existent d'autres villages et monuments remarquables comme Muro de Roda, forteresse du XIe siècle et Santa María de Buil, capitale du comté pendant les temps troubles des invasions musulmanes. Il faut aussi souligner le monastère (aujourd'hui en reconstruction) de San Victorian, situé parmi les plus importants des monastères bénédictins de la région.

**L'Espagne en voiture** : si vous allez en Espagne en voiture, il est obligatoire d'avoir 2 triangles de signalisation dans son véhicule et 1 gilet de signalisation réfléchissant ; en cas de non-respect de cette réglementation, les amendes sont élevées, et doivent être payées sur place.

## ADRESSES UTILES

- Sites internet : <http://www.parcnationaux.com/pyrénées>

- Itinéraire : [www.viamichelin.fr](http://www.viamichelin.fr)
- SNCF : 36 35 ou 0 892 35 35 35 ou [www.voyages-sncf.com](http://www.voyages-sncf.com)
- Co-voiturage : [www.covoiturage.fr](http://www.covoiturage.fr) [www.123envoiure.com](http://www.123envoiure.com) [www.allostop.net](http://www.allostop.net)

## **INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES**

### **INSCRIPTION**

En ligne sur notre site internet [www.espace-evasion.com](http://www.espace-evasion.com) , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

### **ANNULATION**

#### **ANNULATION De notre part :**

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

#### **ANNULATION De votre part :**

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le **cas général**.

- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 90 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un **billet d'avion non remboursable** ou **l'affrètement d'un bateau**.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour

A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les **groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne**, le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. **L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.**

Tout participant abrégeant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

### **ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION**

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- **Assurance Annulation (2,5 % du montant du séjour).**

- **Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour (2 % du montant du séjour).**
- **Assurance Multirisques Annulation, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension COVID (4.3 % du montant du séjour).**

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d’activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d’inscription. Il est disponible sur [www.espace-evasion.fr/telechargements](http://www.espace-evasion.fr/telechargements) ou sur simple demande. **Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.**

### **L'assurance Annulation**

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les évènements garantis sont :

- L'annulation pour **motif médical** : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour **causes dénommées** :
  - \* Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
  - \* La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation **toutes causes justifiées** (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur (excepté une annulation à 31 jours et plus du départ), déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de **la date de constatation médicale ou de l'évènement qui entraîne l'annulation.**

### **Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger**

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

### **Extension COVID : uniquement disponible dans la formule multirisque à 4.3%**

- **Annulation pour cause de COVID déclarée dans le mois précédent le départ (ou pour toute autre épidémie)**

### **L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour**

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par évènement,
- ...

### **Extension COVID : uniquement disponible dans la formule multirisque à 4.3%**

- Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)
- Soutien psychologique suite à mise en quarantaine
- Frais médicaux sur place
- Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)
- Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assistant si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les **séjours à l'étranger**, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous **fournir une attestation** de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

**Vérifiez** notamment que vous possédez une **garantie « frais de recherche et secours »** avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

### **ESPACE EVASION**

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex

Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances –  
Sarl SAGA – BP 54 – 69922 OULLINS Cédex